



CREM



Club des Routiers Équestres
cp 37 Terrebonne, BP La Plaine, Québec J7M 1Z2
info.clubdesroutiersequestres@gmail.com
www.lesroutiersequestres.com

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2024

Accès aux sentiers de Terrebonne

Mode de paiement disponible : comptant | chèques | paypal | virement
paiement par virement question: adhesion reponse: passe2024

IL EST OBLIGATOIRE DE RETOURNER LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ

(1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024)

Je désire renouveler

adhérer

No membre : 24-_____

Membre INDIVIDUEL 90.00\$ Renouvelez avant le **1^{er} janvier 2024** pour obtenir l'escompte de 10.00\$

Membre enfant 12ans et moins 55\$

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____/____/____

No membre Cheval Québec : _____ Expiration : _____

ADRESSE : _____ APP. : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. Bur. : (____) Rés. : (____) Cell. : (____)

COURRIEL : _____

Membre FAMILIAL 190.00\$ Renouvelez avant le **1^{er} janvier 2024** pour obtenir l'escompte de 20.00\$

* 2 adultes et trois (3) enfants de moins de 18 ans résidants à la même adresse.

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____/____/____

No membre Cheval Québec : _____ Expiration : _____

ADRESSE : _____ APP. : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. Bur. : (____) Rés. : (____) Cell. : (____)

COURRIEL : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____/____/____

No membre Cheval Québec : _____ Expiration : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____/____/____

No membre Cheval Québec : _____ Expiration : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____/____/____

No membre Cheval Québec : _____ Expiration : _____

Nom de l'écurie (*obligatoire*) : _____

Usage réservé à l'administration date d'émission : _____ Émis par : _____

argent reçu : _____ \$ Comptant virement Chèque Paypal

Les assurances des membres

Il est important que tous soient informés que tout propriétaire ou utilisateur d'un cheval est régi par l'article 1466 du Code civil qui se lit comme suit:

" Le propriétaire d'un animal est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde ou sous celle d'un tiers, soit qu'il fût égaré ou échappé. La personne qui se sert de l'animal en est aussi, pendant ce temps, responsable avec le propriétaire. "

(copie papier obligatoire à fournir)

En tant que membre du CLUB DES ROUTIERS ÉQUESTRES, j'ai été informé(e) que je dois **OBLIGATOIREMENT** détenir une couverture d'assurance en responsabilité civile.

Je détiens une couverture d'assurance responsabilité civile en tant que propriétaire.

No contrat _____ Nom de la compagnie d'assurance _____

Preuve reçue par : _____

Je détiens la couverture d'assurance responsabilité civile de Cheval Québec en 2024

(gratuit aux enfants de 12 ans et moins)

* initiales _____

J'ai pris connaissance du document et j'accepte de m'y conformer :

* _____ Je m'engage à respecter le code d'éthique et le règlement de sécurité du club des Routiers Équestres.
Initiales Je peux consulter ces documents sur le site www.lesroutiersequestres.com

Nom du membre (en lettres moulées) Signature du membre Date

Nom de la personne autorisée (parent, tuteur, etc.) Signature de la personne autorisée (parent, tuteur, etc.) Date

- Pour toute question concernant l'adhésion au club des Routiers Équestres :

Secteur Terrebonne
Michel Thivierge , président / Nancy Veilleux , secrétaire / Chantal Vézina, v.-p. / Marie-Claude Boisvert, directrice
☎ 514-506-0664 / ☎ 438-870-9129 / ☎ 514-742-9021 / ☎ 450-674-1611

Vous pouvez trouver le formulaire sur le site du club www.lesroutiersequestres.com ou auprès d'un responsable d'écurie ou sur FB